



La région Limousin a initié un plan d'action « zéro phyto ».

PHOTO DR

Trois associations viennent de lancer un comité d'élus destiné à soutenir localement les bonnes pratiques pour contrer les pesticides.

Zéro pesticide, les élus sollicités

ENVIRONNEMENT N. DUBESSAY

La France est, en volume, le premier pays utilisateur européen de pesticides et le troisième au monde derrière les Etats-Unis et le Japon. En 2011, ce sont plus de 62 700 tonnes de matières actives qui ont été vendues avec toutes les conséquences que cela entraîne aussi bien sur la santé que sur l'environnement. Aujourd'hui, 8 % des substances actives commercialisées en France sont classées « peut provoquer un cancer » ou « possibi-

lité d'effets irréversibles ». Toute la population est touchée à des degrés divers. Les premiers exposés sont ceux qui les manipulent : les agriculteurs, les agents des collectivités, les jardiniers... Aujourd'hui, cette prise de conscience mobilise les pouvoirs publics à différents niveaux : directive européenne, convention de Rotterdam, plan « écophyto 2018 », plan interministériel de réduction des risques liés aux pes-

ticides... Malgré cet arsenal législatif, les actions concrètes de réduction de l'usage des pesticides restent marginales. Suite à la Semaine pour les alternatives aux pesticides qui s'est conclue le 30 mars dernier, trois associations - Agir pour l'environnement, Générations futures et l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) - ont lancé un comité des élus pour les alternatives aux pesticides.

8 % DES SUBSTANCES ACTIVES COMMERCIALISÉES EN FRANCE SONT CLASSÉES « PEUT PROVOQUER UN CANCER ».

Mutualiser les bonnes pratiques

Son but est d'inviter les élus à se former et s'informer sur les dangers liés à l'utilisation des pesticides, diffuser et mutualiser les bonnes pratiques agricoles afin de réduire fortement l'utilisation des pesticides en promouvant les alternatives existantes (agriculture bio, préparations naturelles peu préoccupantes, agroforesterie, variétés adaptées aux milieux, restauration des écosystèmes régulateurs...). Pour rejoindre ce mouvement naissant, les élus sont invités à signer une charte et à soutenir le rapport d'information sénatorial intitulé « Pesticides : vers un risque zéro ». A ce jour, une centaine d'élus l'ont déjà signée. Un site internet vient d'être créé afin d'offrir des témoignages d'actions existantes. Car certaines collectivités donnent l'exemple. C'est le cas de la région Limousin, qui lance un plan d'action « zéro phyto » sur le périmètre de ses espaces verts. L'objectif ici est aussi d'amener les collectivités - communes, communautés de communes, départements - et les autres établissements publics à s'engager dans des actions visant à supprimer l'usage des pesticides de l'entretien des espaces publics : voirie, terrains de sport, cours d'école, espaces verts, cimetières, zones d'activités... Enfin, l'objectif du comité des élus est aussi d'aboutir à des changements législatifs. Signataire de la charte du comité, Joel Labbé, sénateur du Morbihan, préparerait une proposition de loi sur l'emploi des pesticides d'ici la rentrée prochaine. ■